



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2023

Affaire n° 01-20230215

**Approbation du procès-verbal des séances du Conseil
Municipal des vendredi 9 et samedi 17 décembre 2022**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

16 février 2023

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi quinze février à seize heures quarante, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jacquet Hoarau, 1er adjoint

Étaient présents :

Jacquet Hoarau, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Lechnig, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Albert Gastrin, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Véronique Fontaine, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Patricia Lossy, Régine Blard, Nadège Schneeberger

Date de convocation

le 2 février 2023

Étaient représentés :

André Thien-Ah-Koon par Jacquet Hoarau, Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Patrice Thien-Ah-Koon par Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas par Francemay Payet-Turpin, Dominique Gonthier par Augustine Romano, Jean Richard Lebon par Gilberte Lauret-Payet, Jean-Pierre Georger par Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Serge Técher par Daniel Maunier, Serge Sautron par Maurice Hoarau, Evelyne Robert par Véronique Fontaine, Noëline Domitile par Catherine Turpin, Doris Técher par Liliane Abmon, Allan Amony par Albert Gastrin, Josian Soubaya Soundrom par Sylvie Lechnig, Nathalie Bassire par Nadège Schneeberger

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 29
- représentés : 15
- absents : 5

Étaient absents :

Gilles Fontaine, Jean-Yves Félix, Gilles Henriot, Monique Bénard, Nathalie Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 01-20230215

**Approbation du procès-verbal des séances du Conseil
Municipal des vendredi 9 et samedi 17 décembre 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n° 01-20230215 présenté au Conseil Municipal du 15 février 2023

Considérant la séance du Conseil Municipal du vendredi 9 décembre 2022,

Considérant la séance du Conseil Municipal du samedi 17 décembre 2022,

Le Conseil Municipal,
réuni le mercredi 15 février 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé du Président de séance

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions)

Article unique le procès-verbal des séances du Conseil Municipal des vendredi 9 et samedi 17 décembre 2022

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,